

Avis informatif – Seul le texte publié au JOUE fait foi

**Avis et communications
de la
Direction générale des douanes et droits indirects**

Avis aux importateurs d'électrodes en tungstène originaires de la République populaire de Chine

(Réglementation antidumping)

Avis C/2024/4686 – [JO C du 29.07.2024](#)

En application du règlement d'exécution (UE) 2019/1267 de la Commission du 26.07.2019¹, un droit antidumping définitif a été institué sur les importations d'électrodes en tungstène originaires de la République populaire de Chine.

Aucune demande de réexamen dûment étayée n'ayant été déposée à la suite de la publication d'un avis d'expiration prochaine², la Commission annonce que la mesure antidumping mentionnée expirera le 30.07.2024.

¹[JO L 200 du 29.07.2019](#)

²[JO C 2023/479 du 30.10.2023](#)